

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1404)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 46

présenté par
Mme Anthoine et M. Cinieri

ARTICLE 5

À l'alinéa 5, après le mot :

« participation »,

insérer le mot :

« défini ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.